

30/12/2014

LACTU

Des chèques espérés le 6 juillet 2015

RONALD MARTEL

ronald.martel@latribune.qc.ca

LAC-MÉGANTIC — L'avocat de Lac-Mégantic Daniel Larochelle espère amasser 400 millions \$ dans le cadre du recours collectif intenté pour dédommager les victimes de la tragédie ferroviaire du 6 juillet 2013 et il travaille fort pour distribuer les premiers chèques le 6 juillet 2015.

C'est ce qu'il a précisé à *La Tribune*, hier, en marge d'une entrevue sur la reconstruction du centre-ville, un quartier où il avait lui-même ses bureaux quand le train fantôme a dévasté les lieux il y a presque un an et demi maintenant.

En fait, M^e Larochelle et son équipe ont déjà amassé 200 millions \$ dans le cadre de ce recours collectif, mais ils espèrent doubler ce résultat pour atteindre 400 millions \$.

« Mon personnel et moi traversons à cette cause environ deux à trois heures par jour, indique l'avocat. Si les choses continuent de bien aller pour nous, nous espérons distribuer des chèques pour la date du deuxième anniversaire de la tragédie, soit le 6 juillet 2015. Nous allons travailler, pour les six prochains mois, afin de réaliser cet objectif. »

M^e Larochelle s'est entouré d'une équipe d'avocats chevronnés, habitués aux causes qui s'étendent aux niveaux national et international, pour répondre à ce mandat et ainsi dédommager ceux qui ont le plus souffert de ce drame. À la fin d'août dernier, plus de 3700 personnes avaient manifesté leur intention de joindre ce recours collectif plaidé au Canada. Ce sont 37 intimés, partant du producteur du pétrole au Dakota du Nord jusqu'à l'acheteur situé au Nouveau-Brunswick, qui sont visés par la requête.

Sur le futur centre-ville, par ailleurs, M^e Larochelle attend,



ARCHIVES LA TRIBUNE, FRÉDÉRIC CÔTÉ

M^e Daniel Larochelle

s'interroge et, comme certains Méganticois, il déplore le manque de transparence de l'administration municipale.

« J'aimerais connaître le plan de match prévu par la Ville pour le développement du centre-ville, dit-il. Est-ce que c'est "On démolit et on attend?" Ou bien on va donner des cadeaux, des terrains à d'aucuns pour reconstruire? Qui va vouloir venir faire des affaires au milieu d'un grand parc? On est en train de créer un monstre... Nous n'avons aucune réponse de la Ville, est-ce qu'elle a des projets pour le centre-ville? Est-ce qu'elle nous informe de ce qu'elle va faire? On démolit et on s'attend à quoi? »

« J'ai l'argent de mes assurances dans mon compte de banque, reprend-il, et je n'investis pas. J'attends. »

Rappelons que la Ville doit reprendre, le 12 janvier prochain, les travaux de démolition de 37 des 39 bâtiments encore debout dans le centre-ville sinistré pour permettre une décontamination complète des sols. Un plan préliminaire de reconstruction a été



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

« J'aimerais connaître le plan de match prévu par la Ville pour le développement du centre-ville. Est-ce que c'est "On démolit et on attend?" Ou bien on va donner des cadeaux, des terrains à d'aucuns pour reconstruire? Qui va vouloir venir faire des affaires au milieu d'un grand parc? On est en train de créer un monstre... » assure l'avocat Daniel Larochelle.

déposé en octobre, mais il sera appelé à bouger selon les projets déposés par les promoteurs, a prévenu la Ville.

M^e Larochelle s'inquiète aussi de la dynamique qui se créera entre le prochain centre-ville historique et les deux secteurs commerciaux développés depuis 18 mois pour permettre la relocalisation rapide des places d'affaires.

Il faisait déjà part de ses appréhensions, en août 2013, quand la Ville de Lac-Mégantic a annoncé son intention de construire des condos commerciaux, en prolongeant du coup la rue Papineau en artère principale du nouveau centre-ville, à proximité du Centre sportif Mégantic. « La Ville de Lac-Mégantic était déjà en train de créer des pôles concurrents à son centre-ville naturel... », argumente-t-il.

L'avocat méganticois a perdu tout un édifice dans la catastrophe. Comme il a complètement été détruit, ses assureurs l'ont

déjà compensé. La décision du conseil municipal de tout démolir le laisse tout de même perplexe.

« Au lieu de développer sur la rue Salaberry, si on avait mis tous ces dollars sur le boulevard des Vétérans, en y favorisant l'apparition de beaux restaurants sur le bord du lac, est-ce que cela n'aurait pas été plus intéressant? Si on le fait plus tard, dans cinq ou dix ans, les nombreux propriétaires de restaurants qui se sont installés dans les condos commerciaux, sur la rue Papineau, n'auront-ils pas le droit d'en vouloir à la Ville et de crier à l'injustice? Ce qui va frapper l'imaginaire, en tout cas, c'est une photo aérienne de l'ancien centre-ville quand tous les édifices vont être détruits! Ça va fesser! »

Le manque d'informations lui fait déplore que ce ne soit pas tout le monde qui sait les dégâts causés par la contamination. « J'entendais quelqu'un, l'autre jour, qui comparait notre

catastrophe à celle de L'Isle-Verte, où une résidence pour personnes âgées a pris feu, causant la mort de 32 personnes. Mais là-bas, c'est un foyer qui a brûlé, alors qu'ici, on doit reconstruire tout un centre-ville. Je ne pense pas qu'on puisse vraiment comparer les deux. »

« Le centre-ville, c'est ton centre nerveux. Qui va vouloir y retourner à court terme? La Ville, actuellement, me concurrence en tant que propriétaire d'édifice. Elle s'est faite promotrice et je n'aime pas ça... Elle ne voulait pas de services sur la rue Papineau. Mais il aurait pu y en avoir à l'étage des commerces, comme à l'ancien centre-ville. Avec la compensation que j'ai reçue pour mon édifice, je n'ai pas le choix, je dois construire quelque chose d'autre. Mais les critères de l'argent du gouvernement ne sont pas simples. Il faut construire à plus d'un million de dollars pour recevoir une aide de 300 000 \$ », révèle M^e Larochelle.